



# Produits pour PME

Valable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024



## TOPAZE

L'électricité composée



de solaire local



d'hydraulique suisse



## AMBRE

L'électricité composée



de solaire local



## OPALE






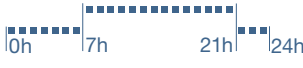
L'électricité composée



d'hydraulique

## Les tarifs en un coup d'œil

Prix en centimes par kilowattheure (cts/kWh) / S'applique sur la totalité de votre consommation

		Prix hors TVA	Prix TVA comprise
<b>TOPAZE</b> 	SEL PME		
	Haut tarif Bas tarif		30.71 24.85
<b>AMBRE</b> 	SEL PME		
	Haut tarif Bas tarif		35.23 29.37
<b>OPALE</b> 	SEL PME		
	Haut tarif Bas tarif		30.41 24.55

## Garantie d'origine solaire local en complément

### AMBRE<sup>GO</sup>



L'électricité composée de solaire local

Disponible par tranche de 100 kWh/an = CHF 5.00 (HT)

# Votre électricité en détails

## Energie

SEL PME

 TOPAZE	Haut tarif	14.61
	Bas tarif	13.05
 AMBRE	Haut tarif	19.13
	Bas tarif	17.57
 OPALE	Haut tarif	14.31
	Bas tarif	12.75
<b>Prix de base</b> <b>CHF</b>	Hors TVA	2.00/mois
	TVA comprise	2.16/mois

### SEL PME

BT2

Produit pour les clients dont la consommation électrique annuelle est inférieure à 100'000 kWh/an, avec un tarif de nuit avantageux (21h à 7h). Le lieu de consommation est équipé avec un dispositif de mesure de la puissance et alimenté en basse tension.

## Réseau

BT2

<b>Utilisation du réseau</b>	Haut tarif	10.35
	Bas tarif	6.05
<b>Swissgrid SA - Services systèmes</b>		0.75
<b>RPC et protection des eaux et poissons<sup>1)</sup></b>		2.30
<b>Réserve d'électricité de la Confédération<sup>1)</sup></b>		1.20
<b>PCP<sup>2)</sup></b>		1.50
<b>Puissance</b> <b>CHF</b>	Hors TVA	3.67/kW/mois
	TVA comprise	3.97/kW/mois
<b>Abonnement CHF</b>	Hors TVA	300.00 / année
	TVA comprise	324.30 / année

Prix en centimes par kilowattheure (cts/kWh). Les prix sont mentionnés hors TVA.

\*Lorsqu'elle ne dépasse pas 50% de l'énergie active. L'énergie réactive est comprise dans le prix d'utilisation du réseau.

## Informations complémentaires

Vous trouverez des informations plus détaillées ainsi que les dispositions contraignantes dans les règlements, les conditions générales (CG) et ordonnances ainsi que les directives en vigueur sous: [sel.leplateausediesse.ch](http://sel.leplateausediesse.ch)

### Prix d'utilisation du réseau

Les prix de l'utilisation du réseau comprennent le transport et la distribution de l'énergie.

### Facturation

Quatre factures sont établies dans l'année (y compris les 2 factures d'acompte). Choisissez le mode paiement qui vous ressemble sur notre site internet.

### Taxes fédérales

Les taxes fédérales contiennent la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC), la taxe pour la protection des eaux et des poissons et la réserve d'électricité de la Confédération (REC). Retrouvez plus d'informations à ce sujet sur: [www.bfe.admin.ch](http://www.bfe.admin.ch).

### Taxes communales

Les prestations aux collectivités publiques (PCP) contiennent la taxe pour l'éclairage public et l'émolument pour l'usage du sol. Retrouvez la base légale sur [sel.leplateausediesse.ch](http://sel.leplateausediesse.ch), en téléchargeant le « Règlement fixant les taxes et redevances communales ».

Vous souhaitez en savoir plus ?



Administration Communale  
 La Chaîne 2  
 2515 Prêles  
 Tél. 032 315 70 70  
[sel.leplateausediesse.ch](http://sel.leplateausediesse.ch)

<sup>1)</sup> Taxes fédérales

Rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC)	2.20 cts/kWh
Taxe pour la protection des eaux et des poissons	0.10 cts/kWh
Pour la réserve d'énergie hydraulique (REC)	0.62 cts/kWh
Pour les réserves supplémentaires (REC)	0.58 cts/kWh

<sup>2)</sup> Taxes communales

Prestations aux collectivités publiques (PCP) totales	1.50 cts/kWh
---	--------------